

INFO - SPQ

Chères consœurs,
Chers confrères,

Veillez trouver ci-joint, un bref résumé concernant la signature de la convention collective des pompiers de Saint-Jean-Baptiste (**2012-2014**) signée le 9 mai dernier.

Pour toute information concernant ce dossier, veuillez communiquer avec le confrère Alexandre Roy, conseiller syndical au (514) 383-4698.

Fraternellement,

DENIS DUFRESNE
Secrétaire général
Syndicat des pompiers et pompières du Québec

565 boul. Crémazie Est, bureau 3900, Montréal (Québec) H2M 2V6
Tél : 514 383-4698 **Télécopieur** : 514 383-6782
<http://www.spq-ftq.com>

Bref résumé SPQ – Saint-Jean-Baptiste (2012-2014)

Mercredi, le 9 mai dernier, la section locale de Saint-Jean-Baptiste a procédé à la signature de leur première convention collective.

Voici un bref résumé des points négociés :

- 1- Signature d'une première convention collective,
- 2- Formation Pompier 1 payée,
- 3- Kilométrage payé lors d'utilisation de véhicule personnel,
- 4- Amélioration des protections concernant la Santé-Sécurité,
- 5- Taux unique à 21,32\$ en 2011,
- 6- 10% supplémentaire pour les lieutenants.



À l'avant de gauche à droite :

Jacques Durand, Maire, Dany Archambault, président,

À l'arrière de gauche à droite :

Denis Meunier, directeur général, Christian Poulin, vice-président et Nick Bourassa, secrétaire

Alexandre Roy

Conseiller